



LIBAN

Voisinage Sud

Étapes clés

AVRIL 2006

L'accord d'association UE-Liban entre en vigueur

NOVEMBRE 2016

Adoption des priorités du partenariat UE-Liban pour 2016-2020 et du Pacte destiné à faire face aux conséquences de la crise syrienne



Priorités du partenariat UE-Liban



Sécurité et lutte contre le terrorisme



Gouvernance et état de droit



Migration et mobilité



Stimulation de la croissance et des perspectives d'emploi



Commerce & Investissement

- L'UE est le principal partenaire commercial du Liban. En 2020, le commerce bilatéral de marchandises entre l'UE et le Liban se montait à 4,52 milliards d'euros (**30,3 %** du total des échanges commerciaux).
- En 2019, le commerce des services entre l'UE et le Liban s'élevait à 2,5 milliards d'euros.
- En 2019, les stocks d'investissements directs étrangers (IDE) de l'UE au Liban s'élevaient à 2,2 milliards d'euros et les stocks d'IDE du Liban dans l'UE à 4,9 milliards d'euros.



Mobilité

Entre 2015 et 2020, **près de 2,948** étudiants, professeurs et membres du personnel universitaire libanais se sont rendus en Europe et **1,636** homologues européens ont fait de même à destination du Liban.



Financement de l'UE

- C'est principalement au travers de l'**instrument européen de voisinage** que l'UE apporte un soutien au Liban. Cette aide s'est montée à **402,4 millions d'euros** pour la période 2014-2020. Elle était destinée à optimiser l'innovation, la création d'emplois et la sécurité, ainsi qu'à encourager le développement local et à promouvoir la croissance verte. Parmi les aides octroyées au Liban par l'UE, citons :
 - Le Liban bénéficie de la **Plateforme d'investissement de voisinage**, qui a mobilisé plus de **59 millions d'euros** depuis 2011 pour des projets d'investissement municipal, de routes et de sécurité, d'eau et d'assainissement et d'efficacité énergétique.
 - En réponse à la crise syrienne, l'UE a fourni 2 milliards d'euros d'aide humanitaire et non humanitaire au Liban depuis 2011. Cette aide comprend le Fonds régional d'affectation spéciale de l'UE en réponse à la crise syrienne, pour un montant de 1 milliard d'euros depuis sa création en 2015. L'objectif du Fonds est de soutenir les réfugiés et les Libanais vulnérables principalement dans les secteurs de la protection sociale, de l'éducation, de la santé, de la subsistance, de l'eau et de l'assainissement. Au cours de cette période, l'ECHO a contribué à hauteur de quelque 760 millions d'euros.
 - D'autres programmes et instruments de l'UE sont également déployés : l'instrument contribuant à la stabilité et à la paix et l'instrument européen pour la démocratie et les droits de l'homme pour un total de 27,2 millions d'euros depuis 2015.
 - En ce qui concerne les réfugiés de Palestine, l'UE contribue au budget central de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) et soutient des projets au Liban.



Réponse au coronavirus

La Commission a redirigé **371 millions d'euros** au travers de ses différents instruments afin de répondre aux besoins immédiats, sanitaires et socioéconomiques de la population libanaise dans le pays ainsi que des réfugiés syriens. Par ailleurs, le Fonds régional d'affectation spéciale de l'UE en réponse à la crise syrienne a alloué, en juin 2020, **34,6 millions d'euros** supplémentaires destinés spécifiquement à la lutte contre le coronavirus au Liban, l'accent étant mis sur la santé, l'eau et l'assainissement, ainsi qu'une aide supplémentaire aux réfugiés palestiniens par l'intermédiaire de l'UNRWA.



Réponse aux multiples crises

L'aide de l'UE a été adaptée à la détérioration du contexte au Liban. Après l'explosion de Beyrouth le 4 août, l'UE a redirigé plus de 70 millions d'euros pour les besoins immédiats. En outre, une enveloppe de près de 100 millions d'euros a été adoptée pour faire face aux conséquences dans le port et les zones alentour. En collaboration avec les Nations Unies et la Banque mondiale, l'UE a mis sur pied le cadre de réforme, de relèvement et de reconstruction (3RF), qui fait le lien entre l'aide humanitaire immédiate et le relèvement et la reconstruction à moyen terme. L'UE contribue désormais à la mise en œuvre de ce cadre. En 2020, la contribution de l'UE en faveur du Liban se montait à 327 millions d'euros. En 2021, on s'attend à ce que cette contribution atteigne 290 millions d'euros (à confirmer).



© Johanna de Tessières